

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 5 mars 2021

DEMANDEUR

N/Réf. : 202102-21

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 15 février 2021.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2